



SESSION 2021

**ADMISSION
EN ATELIER PRÉPARATOIRE**

FICHE D'INSCRIPTION
AU CONCOURS D'ENTRÉE

Nom (en majuscules) et prénom :

Adresse personnelle :

.....

Courriel :

Tél. :

Date et lieu de naissance :

Nationalité :

Adresse des parents :

.....

Tél. des parents :

Profession des parents : Père : Mère :

Dernier établissement fréquenté :

Adresse complète de l'établissement :

.....

Obtention du BAC : non oui série : année : Autres :

N°INE (Identifiant National Étudiant) :

Éventuellement atelier préparatoire ou cours de dessin (préciser l'adresse) :

2020 > 2021

2019 > 2020

2018 > 2019

Enseignement supérieur ou expériences professionnelles :

.....

.....

Je certifie avoir pris connaissance des conditions générales d'inscription administrative et du déroulement des épreuves.

Date et signature de l'intéressé(e)

Date et signature des parents (pour les candidats mineurs)

**ADMISSION
EN ATELIER PRÉPARATOIRE**
FICHE D'INSCRIPTION
AU CONCOURS D'ENTRÉE**Conditions générales d'inscription administrative et de déroulement des épreuves
Admission année scolaire 2021-2022**

Les délais d'inscription sont impératifs. Aucune demande ne pourra être prise en considération au delà des dates fixées.
En cas de non participation au concours, **les droits d'inscription versés restent acquis et sont non remboursables.**

1 > DOSSIER D'INSCRIPTION > À ENVOYER JUSQU'AU SAMEDI 15 MAI 2021

- Fiche d'inscription dûment remplie ;
- **Un justificatif de la classe de terminale** (pour les candidats au Bac 2021 ou pour les non bacheliers) ou la photocopie du baccalauréat (traduit en français pour les bacs étrangers et accompagné d'une copie du DELF ou de tout autre diplôme prouvant une maîtrise de la langue française) ;
- **Un chèque de 45 euros**, non récupérable, à l'ordre de la Régie CMA et AE, pour les droits d'inscription. Pour les candidats étrangers qui résident hors de France, l'inscription doit être régularisée par l'envoi d'un chèque établi en euros par un correspondant résidant en France. Les mandats ne sont pas acceptés ;
- **Deux enveloppes A5 kraft autocollantes**, timbrées au tarif en vigueur, aux noms et adresse du candidat ;
- **Une photo d'identité** à coller à l'emplacement prévu sur la fiche d'inscription.

AUCUN COURRIER RECOMMANDÉ NE SERA ACCEPTÉ.

Aucun autre document ne doit être joint au dossier administratif.

Tout dossier administratif incomplet sera retourné.

Chaque candidat recevra par courrier une convocation pour les épreuves pratiques.

2 > ÉPREUVES PRATIQUES ET ORALES

Le sujet de l'épreuve à réaliser à la maison sera disponible en page d'accueil du site internet de l'école (www.epsaa.fr) à partir du vendredi 21 mai à 10h. Les candidats devront envoyer leur épreuve réalisée ainsi que 2 planches de leurs travaux personnels (photo, maquette, dessin, croquis...) par mail à l'adresse epsaaconcoursprepa@gmail.com avant le vendredi 28 mai à minuit.

Les résultats des admissibilités suite à la pré-sélection de l'épreuve réalisée à la maison et retournée par mail seront consultables le mercredi 2 juin sur le site internet de l'EPSAA (www.epsaa.fr) dans la rubrique CONCOURS – RESULTATS DES CONCOURS – CANDIDATS ADMISSIBLES EN ATELIER PRÉPARATOIRE.

Pour les candidats admissibles, les **oraux** de présentation du dossier de travaux personnels **se dérouleront du lundi 7 juin au vendredi 11 juin**. Le jour et l'heure de convocation pour cette épreuve orale seront indiqués aux candidats sur la liste de proclamation des résultats d'admissibilité du 2 juin sur le site internet de l'école.

**Les résultats définitifs seront consultables sur le site internet de l'école (www.epsaa.fr)
à partir du mardi 15 juin 2021 dans la rubrique
CONCOURS – RÉSULTATS DES CONCOURS – CANDIDATS ADMIS EN ATELIER PRÉPARATOIRE.**